



Hôtel de Ville

3, Grande rue de la Trinité
44190 Clisson
Tél. 02 40 80 17 80
contact@mairie-clisson.fr
www.mairie-clisson.fr

Objet : **CONSEIL MUNICIPAL
CONVOCATION**

Clisson, le 11 décembre 2020

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil municipal qui se tiendra, le

Judi 17 décembre 2020 à 19 h 30

au Cercle Olivier-de-Clisson.

ORDRE DU JOUR

1. Étude et vote des procès-verbaux des séances du 15 octobre 2020.

ADMINISTRATION GENERALE

2. **GENERAL**

Affaires diverses

- › *Présentation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (C.R.A.C.) établi par Loire-Atlantique Développement – Société Équipement de Loire Atlantique (L.A.D.-S.E.L.A.) – Bilan au 31 décembre 2019*

3. **GENERAL**

Intercommunalité

- › *Présentation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif des communes de Clisson et de Gorges géré en régie*

4. **GENERAL**

Intercommunalité

- › *Présentation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif*

5. **GENERAL**

Intercommunalité

- › *Adhésion au groupement de commandes « Curage des fossés de voirie communale et communautaire sur le territoire de la communauté d'agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo (C.S.M.A.) » mis en œuvre par la C.S.M.A.*

6. **FINANCES**

Emprunts, subventions, dotations

- › *Plan de relance en faveur des commerçants*

7. **FINANCES**
Recettes
 - *Exonération partielle de redevance au bénéfice de l'association 'Cinéma-Le Connétable' suite à la période de fermeture administrative liée à la crise sanitaire du 30 octobre au 6 janvier*
8. **FINANCES**
Décisions budgétaires
 - *Adoption de la décision modificative n° 1 au budget principal*
9. **FINANCES**
Recettes
 - *Répartition des frais de gestion 2020 sur les budgets annexes communaux et ceux des organismes publics extérieurs*
10. **FINANCES**
Tarifs et participations
 - *Fixation des tarifs et des participations applicables à l'exercice 2021*
11. **FINANCES**
Décisions budgétaires
 - *Ouverture de crédits sur le programme d'investissement 2021 : Autorisation donnée au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif de l'exercice 2021*
12. **FINANCES**
Affaires diverses
 - *Fixation du mode et de la durée d'amortissement des immobilisations*
13. **FINANCES**
Emprunts, subventions, dotations
 - *Remparts du château : Autorisation donnée au Maire de solliciter toutes aides financières*
14. **COMMANDE PUBLIQUE**
Marchés publics
 - *Adhésion au groupement de commandes « Souscription des marchés d'assurances » mis en œuvre par la ville de Clisson – Retrait de la délibération*
15. **GENERAL**
Affaires diverses
 - *Adhésion à l'association 'Les Plus Beaux Détours de France'*
16. **GENERAL**
Affaires diverses
 - *Approbation de la convention pour désigner Clisson en tant que 'Commune des chemins du Mont Saint Michel'*
17. **RESSOURCES HUMAINES**
Fonction Publique Territoriale
 - *Modification du tableau des effectifs*

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

18. **URBANISME**
Plan local d'urbanisme
 - *Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.): précision des modalités de concertation et des objectifs poursuivis*
19. **AFFAIRES FONCIERES**
Servitudes d'occupation du domaine public
 - *Autorisation donnée au Maire de constituer une servitude de tréfonds au profit de M.Guichard, sise au 19 Grande rue de la Trinité sur un ensemble de parcelles communales*



Hôtel de Ville

3, Grande rue de la Trinité
44190 Clisson
Tél. 02 40 80 17 80
contact@mairie-clisson.fr
www.mairie-clisson.fr

20. VOIRIE

Dénominations de voies

- › Dénomination d'un chemin

21. VOIRIE

Dénominations de voies

- › Dénomination d'une impasse jouxtant le lotissement des maraîchers

22. VOIRIE

Dénominations de voies

- › Dénomination d'une impasse jouxtant le lotissement le Clos des 4 vents

ANIMATION, CULTURE ET SPORTS

23. CULTURE

Saison culturelle

- › Remboursement des places de spectacles suite à la période de fermeture administrative liée à la crise sanitaire.

24. CULTURE

Saison culturelle

- › Autorisation de verser la moitié de la subvention prévue à l'organisation de la 17ème édition du festival Cep party



Xavier Bonnet
Maire

N.B. - Pour valoir 'Note de synthèse', l'ensemble des projets des délibérations est transmis, par voie électronique, à l'adresse personnelle de chacun des conseillers municipaux.

→ Il est rappelé que les dossiers sont à la disposition des conseillers municipaux qui le souhaitent et sont consultables au Service 'Secrétariat général' de la Mairie.

→ **DISPOSITIONS SPECIALES LIEES A LA CRISE SANITAIRE :**

Publicité des débats : Modalités quant à la présence du public (art. 6-II de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020)

La lutte contre la propagation de l'épidémie de covid-19 est un motif suffisant pour restreindre l'accès du public à la réunion de l'organe délibérant.

Le maire, le président de l'organe délibérant d'une collectivité territoriale ou le président d'un groupement de collectivités territoriales dispose sur ce fondement de deux possibilités pour restreindre l'accès du public, le cas échéant, en mentionnant le choix retenu dans la convocation :

- fixer un nombre maximal de personnes autorisées à y assister ;

- interdire l'accès du public. Dans ces deux hypothèses, le caractère public de la réunion est réputé satisfait lorsque les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique.

Possibilité de disposer de deux pouvoirs (procurations) au lieu d'un, et abaissement du quorum, pour que la réunion puisse valablement se tenir, au tiers des seuls membres présents (au lieu de la moitié). Cf. Article 6-IV.

